

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 05 MAI 2022

DELIBERATION N°2022.00194

ASSOCIATION DES CADRES ET CHEFS D'ENTREPRISES DU TERTIAIRE DE L'INDUSTRIE DE FOREZ SUD (ACCTIFS) - SUBVENTION 2022

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 29 avril 2022

Nombre de membres en exercice : 70

Nombre de présents : 64

Nombre de pouvoirs : 1

Nombre de voix : 65

Président de séance : M. Gaël PERDRIAU,
Secrétaire de séance : Mme Siham LABICH

Membres titulaires présents :

Mme Christiane BARAILLER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON, Mme Nora BERROUKECHE, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU, M. Gilles BOUDARD, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Denis CHAMBE, M. André CHARBONNIER, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, Mme Frédérique CHAVE, M. Jordan DA SILVA, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Philippe DENIS, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET, M. Frédéric DURAND, M. David FARA, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANÇON, M. Jérôme GABIAUD, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Georges HALLARY, M. Marc JANDOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Denis LAURENT, M. Yves LECOCQ, M. Julien LUYA, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Gaël PERDRIAU, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, M. Marc TARDIEU, M. Gérard TARDY, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Julien VASSAL

RECU EN PREFECTURE

Le 13 mai 2022

VIA DOTELEC - iXBus

99_DE-042-244200770-20220505-D202200194I0

DATE D'AFFICHAGE :13 mai 2022

Pouvoirs :

M. Gilles ARTIGUES donne pouvoir à M. Denis CHAMBE

Membres titulaires absents excusés :

M. Eric BERLIVET, M. Cyrille BONNEFOY, M. Rémy GUYOT, M. Yves MORAND,
M. Gilles PERACHE

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 05 MAI 2022

ASSOCIATION DES CADRES ET CHEFS D'ENTREPRISES DU TERTIAIRE DE L'INDUSTRIE DE FOREZ SUD (ACCTIFS) - SUBVENTION 2022

Saint-Etienne Métropole exerce pleinement sa compétence de développement économique et travaille à améliorer l'environnement global des entreprises et à solutionner leurs besoins. Aussi, Saint-Etienne Métropole a mis en place une animation territoriale de proximité. Dans le cadre de cette animation, les associations d'entreprises sont des acteurs économiques avec lesquels Saint-Etienne Métropole compte entretenir un partenariat renforcé.

ACCTIFS a été créé en 1986 sous l'impulsion de chefs d'entreprises d'Andrézieux-Bouthéon et compte aujourd'hui 180 entreprises adhérentes représentant 7 500 salariés. Le club couvre le territoire suivant : Montrond-les-Bains, Saint-Galmier, Chamboeuf, Veauche, Saint-Just-Saint-Rambert, Saint-Bonnet-les-Oules, Andrézieux-Bouthéon et La Fouillouse. Ainsi, cinq communes font partie du territoire de la Métropole. Sur les 164 entreprises, 70 % se trouvent sur le territoire de Saint-Etienne Métropole.

Le club a pour objectifs de :

- favoriser l'échange par la rencontre (réunions à thème, conférences, visites d'entreprises, activités conviviales et culturelles...);
- développer des synergies et identifier des besoins afin de définir des actions collectives à travers les différentes commissions de travail ;
- mutualiser les besoins afin de mettre en place des services tels que les achats groupés et les formations collectives ;
- être un relais entre les collectivités locales, les administrations et les entreprises.

Le partenariat entre ACCTIFS et Saint-Etienne Métropole vise à la mise en place d'actions de sensibilisation, de promotion ou encore de services nouveaux en direction des entreprises adhérentes à ACCTIFS.

En 2021, ACCTIFS a décliné des actions autour de l'emploi / recrutement / valorisation des métiers par le déploiement du jeu de l'entreprise (inventé par le club) au Lycée d'Andrézieux-Bouthéon, des présentations de métiers aux jeunes, la mobilisation des entreprises pour participer à Talents et Métiers (déployé par ELO dans le cadre de la démarche STEF), la présentation de métiers à une 30ème de demandeurs d'emploi, en favorisant 3 créations d'emplois chez Parta'GE, en diffusant largement les recherches d'emploi des adhérents.

Sur le thème du développement durable, la sensibilisation des adhérents (près de 70 entreprises touchées) a porté sur la qualité de vie au travail, les économies d'énergie, la mobilité à vélo en entreprises, l'insertion professionnelle (100 chances 100 emplois), la valorisation de l'offre de service d'ALEC 42, le soutien à Saint-Etienne Métropole sur la sensibilisation des entreprises ayant un intérêt pour les véhicules hydrogène. La thématique du design a été abordée sous l'angle du télétravail avec la Cité du Design.

Dans le cadre de ses échanges, le club ACCTIFS a rappelé dans sa newsletter la possibilité d'être accompagné par Saint-Etienne Métropole et a communiqué sur des biens disponibles (GINKO). Une conférence a souligné l'apport de l'ESS aux entreprises « classiques » et un webinaire a présenté le fonctionnement et l'intérêt du mécénat de compétences.

Enfin, dans le cadre des actions de promotion du territoire, ACCTIFS a fait découvrir à ses adhérents la Fabrique de l'innovation de l'Université de Lyon, Explora à Saint-Etienne et le Campus Région du Numérique et plus particulièrement la plate-forme DIWII.

ACCTIFS contribuera plus particulièrement aux actions et aux démarches qui portent sur les thématiques suivantes :

- **Toiles industrielles** : participer à l'enrichissement des toiles industrielles Manufacturing et Santé ;
- **L'emploi** : pour favoriser les liens entre les jeunes ou les demandeurs d'emploi et les entreprises, présenter le fonctionnement d'une entreprise, accompagnement aux recherches de stages, soutien à la démarche STEF notamment pour l'organisation de visites d'entreprises, valorisation de partag'GE comme une solution d'emploi, diffusion des offres d'emplois des adhérents dans le réseau pour élargir le sourcing, sensibilisation des entreprises aux nouvelles approches managériales, faciliter l'emploi des jeunes à travers la valorisation du dispositif 100 chances/100 emplois, etc ;
- **Le développement durable** : informer, sensibiliser les adhérents au développement durable et à leur rôle sociétal via l'organisation de réunions thématiques et l'échange d'expériences (plan de mobilité, biodiversité, etc.), sensibiliser aux économies d'énergies pour permettre aux entreprises de s'engager dans le plan climat en effectuant la promotion de l'offre de services d'Alec42, mobiliser des entreprises pour valoriser le challenge mobilité, sensibiliser à la biodiversité ;
- **Le design** : sensibiliser les entreprises adhérentes à l'intérêt d'une approche design, moteur d'innovation, notamment à l'occasion de la Biennale internationale du Design ;
- **Offre d'accueil des entreprises** : identifier des locaux / des fonciers privés vacants et communiquer auprès des adhérents sur la possibilité d'être accompagné par Saint-Etienne Métropole ;
- **Le déploiement des actions concourant au développement d'action de L'Economie, Sociale et Solidaire (ESS)** : valoriser l'ESS, comme mode d'entreprendre ;
- **La participation à l'attractivité du territoire** : promouvoir le territoire dans le cadre de visites de sites emblématiques du territoire, mobiliser les adhérents à la conférence économique de Saint-Etienne Métropole.

Au-delà de ces actions, ACCTIFS relaiera les informations et les actions portées par Saint-Etienne Métropole de manière générale.

Vont également s'ajouter pour 2022, d'autres manifestations et services à destination des adhérents du club. Il s'agira de réunions thématiques sur des sujets variés, d'achats groupés et des formations inter-entreprises. ACCTIFS organisera également des workshops afin de mener collectivement un travail pratique sur un sujet, des événements pour favoriser les échanges et la connaissance des adhérents (salons, business meetings, visites, moments de convivialité).

Ces actions concourent également à la rencontre inter-entreprises et la meilleure connaissance du tissu économique local et des savoir-faire qui le compose. Afin de démultiplier cet objectif, ACCTIFS cherchera aussi souvent que c'est possible à s'associer aux autres clubs du territoire pour maximiser la connaissance inter-entreprises.

Tenant compte du contexte économique, financier et budgétaire des collectivités territoriales et considérant le programme d'actions 2022 d'ACCTIFS, Saint-Etienne Métropole propose une intervention financière à hauteur de 11 960 € en faveur de l'association ACCTIFS.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **autorise le versement d'une subvention à ACCTIFS d'un montant global de 11 960 € pour l'année 2022,**
- **approuve le projet de convention correspondante à intervenir pour l'année 2022,**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer la convention et toute pièce nécessaire à la résolution satisfaisante de ces affaires,**
- **la dépense correspondante sera imputée au compte SERV65748 destination SUECO du budget de fonctionnement de l'exercice 2022.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le Président,



Gaël PERDRIAU